

Délégation Politique de la Ville - Attribution de subventions - Première répartition

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Commission Politique de la Ville propose une première répartition des subventions dans les différents secteurs de la délégation.

La quasi totalité des dossiers correspond aux actions retenues au titre du programme 2000 du Contrat de Ville pour le volet Vie Sociale des Quartiers.

1 - Prévention-Sécurité : crédits inscrits au BP : 390 000 F**1.1 - Programme 2000 du Contrat Local de sécurité/Contrat de Ville**

Associations	Actions	Montants
ADDSEA	Centre de soins pour toxicomanes - SOLEA	100 000 F
Réseau 25	Prévention primaire toxicomanie	65 000 F
Association d'Aide aux Victimes d'Infractions - AAVI	Aide aux victimes, permanences quartier et réseau victimologie	129 239 F
Association Aide aux Détenus - 2 AD	Action socio-éducative à la Maison d'Arrêt	36 680 F
Association Le Nid	Prévention de la prostitution	10 000 F
C.T.B.	Lutte contre l'incivilité dans les transports - films vidéo avec des jeunes	15 000 F
Association Croqu'livres	Fonds documentaire spécialisé violence et adolescence	10 000 F
Collège Diderot	Achat d'une exposition - questions de droit	4 400 F

1.2 - Hors Contrat de Ville

Centre Contre les Manipulations Mentales - CCMM	Lutte contre les sectes	6 000 F
	TOTAL	376 319 F

La dépense totale, soit 376 319 F, sera prélevée sur les crédits inscrits au BP 2000 - chapitre 92.522.6574 code service 47040.

2 - Associations de quartier : crédits inscrits au BP : 320 000 F

Dossiers inscrits au programme Contrat de Ville au titre du Fonds de Soutien aux associations de quartier et d'aide aux initiatives locales.

Quartiers	Associations	Actions	Montants
Planoise	Association Réseau d'Echanges de Planoise	Réseau d'échanges	10 000 F
Planoise	Association Coordination de Planoise	Préfiguration - Maison de Quartier	13 000 F
Planoise	Association Vie Entente Cultures - AVEC	Activités familiales et conviviales	8 000 F
Clairs-Soleils	Association Réseau d'Echanges	Réseau d'échanges Clairs-Soleils	4 000 F
Clairs-Soleils	Hand Ball Club des Clairs-Soleils	«Le retour» : accueil - échanges avec la Martinique	15 000 F
La Grette	Association des Parents de la Grette	Echanges culturels et sportifs	6 500 F
La Grette	Radio Bip	Information et émissions sur le quartier	8 000 F
St-Ferjeux	Comité de Quartier	Activités familiales et conviviales à Amitié	20 000 F
Palente	Arc en Ciel	Activités familiales et conviviales	15 000 F
Palente	MJC	Fête du Livre	25 000 F
Montrapon	APIM	Festival de Montrapon - Journal Boulevard Nord	11 250 F
Différents quartiers	OR'ANGE	Espaces intergénérationnels Fontaine-Ecu / Clairs-Soleils	110 000 F
		TOTAL	245 750 F

La dépense totale, soit 245 750 F, sera imputée sur les crédits inscrits au BP 2000 - chapitre 92.824.6574.47001.

3 - Action éducative 6 - 16 ans : Crédits inscrits au BP : 150 000 F

Dossiers retenus au titre du Contrat Educatif Local.

3.1 - Accompagnement scolaire

Associations	Actions	Montants
Tambour Battant	Accompagnement scolaire quartier Battant	10 000 F
PARI	Accompagnement scolaire Planoise	30 000 F
MPT Montrapon	Formation des animateurs accompagnement scolaire et organisation d'un séjour pour enfants entrant en 6ème	45 000 F

3.2 - Actions petites vacances (hors été) TOP VACANCES

Scouts Musulmans	Encadrement et activités jeunes des quartiers	20 000 F
Scouts de France	Solidarité Planoise - Ouverture des activités à des jeunes de quartier	15 000 F
A.S. Orchamps-Palente	Stages sportifs petites vacances	1 825 F
MJC Palente	Centre de Loisirs petites vacances	6 000 F
MPT Clairs-Soleils	Organisation des Olympiades 2000 en septembre	20 000 F
	TOTAL	147 825 F

La dépense, soit 147 825 F, sera prélevée sur les crédits inscrits au BP 2000 chapitre 92.824.6574.47001.

Pour 82 825 F, elle permettra l'attribution de subventions aux associations citées.

Une somme de 45 000 F sera transférée sur les crédits du service de la Politique de la Ville - Maison Pour Tous de Montrapon - chapitre 92.422.6042.47032.

Une somme de 20 000 F sera transférée sur les crédits du service de la Politique de la Ville - Centre d'Animation des Clairs-Soleils - chapitre 92.422.6042.47035.

4 - Action éducative : Opération été TOP VACANCES**4.1 - Attribution de subventions : crédits inscrits au BP : 250 000 F (Opération Vacances)**

Dossiers retenus au titre du programme 2000 du Contrat Educatif Local

Associations	Actions	Montants
Association Sportive et d'Education Populaire - ASEP	Vacances été	8 496 F
MJC Palente	Centre de Loisirs Sans Hébergement - CLSH	20 700 F
MJC Palente	Stages sportifs compensation pour tarifs avec quotient familial	5 220 F
SNB canoé-kayak	Stages sportifs compensation pour tarifs avec quotient familial	5 427 F
ESB.M	Stages sportifs compensation pour tarifs avec quotient familial	7 100 F
Orchamps Vacances	Stages sportifs compensation pour tarifs avec quotient familial	5 904 F
Bison Sports	Stages sportifs compensation pour tarifs avec quotient familial	11 448 F
Comité de Quartier Rosemont/St-Ferjeux	CLSH	7 500 F
CQ Rosemont/St-Ferjeux	CLSH Amitié	4 950 F
CQ Rosemont/St-Ferjeux	Vacances été 13/17 ans	3 600 F
Pupilles de l'Enseignement Public	Loisirs - Vacances Familles	53 800 F
MPT Planoise	Opération Vacances	16 780 F
MPT Montrapon	Opération Vacances	22 554 F
Centre d'Animation de la Grette	Opération Vacances	24 118 F
Centre d'Animation des Clairs-Soleils	Opération Vacances	26 604 F
	TOTAL	224 201 F

La dépense, soit 224 201 F, sera imputée sur les crédits inscrits au BP 2000 chapitre 92.422.6574.47041.

Pour 134 145 F elle permettra l'attribution des subventions aux associations citées.

Un montant de 90 056 F sera transféré sur les crédits des MPT et Centres municipaux d'animation :

- 16 780 F sur les crédits de la MPT Planoise - chapitre 92.422.64131.47034

- 22 554 F sur les crédits de la MPT Montrapon - chapitre 92.422.64131.47032

- 24 118 F sur les crédits du Centre d'Animation de la Grette - chapitre 92.422.64131.47033

- 26 604 F sur les crédits du Centre d'Animation des Clairs-Soleils - chapitre 92.422.64131.47035.

4.2 - Modification du budget des MPT

Pour tenir compte des recettes générées par les activités des MPT (10 620 F participation des familles) et des subventions Etat (90 056 F) et CAF (120 072 F) et de leur réaffectation en dépenses, il est proposé de modifier comme suit le budget des MPT, en inscrivant ces crédits en recettes et dépenses par décisions modificatives au budget de l'exercice courant aux imputations suivantes :

a) Inscription en recettes

- 640 F MPT Planoise - chapitre 92.422. 7066.47034 - participation des familles
- 16 780 F MPT Planoise - chapitre 92.422.74718.47034 - participation Etat
- 22 372 F MPT Planoise - chapitre 92.422.7478.47034 - participation CAF
- 5 900 F MPT Montrapon - chapitre 92.422.7066.47032 (familles)
- 22 554 F MPT Montrapon - chapitre 92.422.74718.47032 (Etat)
- 30 072 F MPT Montrapon - chapitre 92.422.7478.47032 (CAF)
- 24 118 F Centre d'Animation de la Grette - chapitre 92.422.74718.47033 (Etat)
- 32 156 F Centre d'Animation de la Grette - chapitre 92.422.74718.47033 (CAF)
- 4 080 F Centre d'Animation des Clairs-Soleils - chapitre 92.422.7066.47035 (familles)
- 26 604 F Centre d'Animation des Clairs-Soleils - chapitre 92.422.74718.47035 (Etat)
- 35 472 F Centre d'Animation des Clairs-Soleils - chapitre 92.422.7478. 47035 (CAF).

b) Inscription en dépenses

MPT Planoise

- 18 100 F chapitre 92.422.64131. 47034 - vacances
- 7 792 F chapitre 92.422.6042.47034 - prestations
- 2 000 F chapitre 92.422.60623.47034 - alimentation
- 11 900 F chapitre 92.422.605.47034 - matériel

MPT Montrapon

- 22 166 F chapitre 92.422.64131. 47032 - vacances
- 21 360 F chapitre 92.422.6042.47032 - prestations

- 7 000 F chapitre 92.422.605.47032 - matériel
- 8 000 F chapitre 92.422.6247.47032 - transport

Centre d'Animation de la Grette

- 32 274 F chapitre 92.422.64131. 47033 - vacances
- 12 000 F chapitre 92.422.6042.47033 - prestations
- 1 000 F chapitre 92.422.60623.47033 - alimentation
- 4 000 F chapitre 92.422.605.47033 - matériel
- 7 000 F chapitre 92.422.6247.47033 - transport

Centre d'Animation des Clairs-Soleils

- 1 556 F chapitre 92.422.64131.47035 - vacances
- 34 400 F chapitre 92.422.6042.47035 - prestations
- 9 000 F chapitre 92.422.60623.47035 - alimentation
- 3 000 F chapitre 92.422.605.47035 - matériel
- 10 200 F chapitre 92.422.6247.47035 - transport
- 8 000 F chapitre 92.422.6068.47035 - petites fournitures.

4.3 - Tarifs des activités

- Activités de proximité (territoire communal) : 5 F la demi journée (0,76 €)
10 F la journée (1,52 €)
- Activités extérieures (hors territoire communal) : 20 F la journée (3,05 €)
- Mini séjours de 5 jours (hors territoire communal) : 35 F la journée (5,34 €).

5 - Fonds d'Aide au Sport de Quartier : crédits inscrits au BP : 50 000 F

Pour abonder le Fonds d'Aide au Sport et permettre l'attribution par la délégation Sports des subventions aux clubs sportifs de quartier retenus au titre du Contrat de Ville, un crédit de 20 500 F est à transférer des crédits Politique de la Ville - chapitre 92.824.6574.47001 aux crédits Sports - chapitre 92.40.6574.20300.

6 - Fonds d'Interventions Culturelles : crédits inscrits au BP : 160 000 F

Pour abonder le Fonds d'Interventions Culturelles et permettre l'attribution par la délégation aux Affaires Culturelles des subventions aux projets retenus au titre du Contrat de Ville, un crédit de 127 500 F est à transférer des crédits Politique de la Ville - chapitre 92.824.6574.47001 aux crédits Affaires Culturelles - chapitre 92.33.6288. 41050.

7 - Jeunesse : crédits inscrits au BP : 120 000 F**7.1 - Programme 2000 du Contrat de Ville**

Associations	Actions	Montants
Association OR'ANGE	Chantier humanitaire au MALI	15 000 F
CQ Rosemont/St-Ferjeux	Découverte parapente/jeunes de la cité Amitié	17 500 F

2 - Hors Contrat de Ville

Mutualité du Doubs	Participation action à projets jeunes - Opération la Course en solidaire	10 000 F
	TOTAL	42 500 F

La dépense, soit 42 500 F, sera prélevée sur les crédits inscrits au BP - chapitre 92.422.6574.47041.

Le Conseil Municipal est invité à :

- attribuer les subventions aux associations citées,
- autoriser les transferts sur les crédits des services Politique de la Ville, Sports et Action culturelle,
- autoriser les modifications des budgets des MPT et Centres d'Animation suite à l'encaissement en recettes et à la réaffectation en dépenses des participations des familles et des aides de l'Etat et de la CAF pour les actions TOP VACANCES ETE mises en oeuvre par ces structures municipales,
- approuver les tarifs des activités de l'opération ETE TOP VACANCES.

«**M. PINARD** : A propos de la subvention au Centre Contre les Manipulations Mentales, je la voterai car globalement l'action est positive mais je m'inquiète de certaines dérives. Ce Centre a publié un dictionnaire des sectes qui qualifie comme telles les communautés charismatiques. Il faut faire attention, moi je suis très réticent face au nouveau délit de manipulations mentales. Certains groupements politiques sectaires, c'est le cas de le dire, qui jouent au quasi clandestin, utilisent des pseudos, ont des fonctionnements qui sont très peu différents de tel ou tel groupe religieux déviant. Le culte de STALINE a été plus religieux, plus illuminé que bien d'autres pratiques. La soeur de mon père qui était carmélite avait un comportement moins «bigot» que les fidèles qui sont morts étouffés dans les manifestations hystériques des obsèques de STALINE, ou que mes camarades de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud qui imposaient la minute de silence pour la mort du petit père des peuples.

Au début du siècle, BEAUQUIER qui a été élu député de Besançon, il n'y avait qu'une seule circonscription, huit fois de suite, dont six fois au premier tour, considérait le socialisme comme une nouvelle religion manipulant ses adeptes avec des promesses de paradis sur terre et il voulait les mettre en justice parce qu'il y avait tromperie sur la marchandise. C'était un délit commercial. Et il a ferrailé avec le père de MINJOZ là-dessus puis il a demandé que soit supprimé le principe de l'immovibilité des juges et de l'immovibilité des titulaires de chaires en Faculté parce qu'un juge et un professeur d'Université avaient participé à un congrès confessionnel du type jubilé. Il considérait la nouvelle CGT comme une congrégation et à ce titre demandait qu'elle soit dissoute. Moi je crois qu'il faut être très prudent. La notion de manipulation mentale peut être très extensive. Après tout, les interventions d'astrologues auprès de hautes personnalités politiques, relèvent-elles de la manipulation mentale ? Au demeurant, cela n'a pas empêché Houphouët BOIGNY d'être un grand homme d'Etat. Moi je n'étais pas copain de l'actuel Président du Sénégal qui était marxiste, moi j'étais mendésiste. J'ai lu dans la presse qu'il consultait les marabouts, aujourd'hui il a changé. Est-ce que c'est de la manipulation mentale ? Je regrette que le Centre Contre les Manipulations Mentales s'engage dans une voie périlleuse et je suis effaré par le simplisme de la pensée unique qui fait la loi, c'est le cas de le dire dans ce domaine, la Ligue des Droits de l'Homme elle-même s'en est émue et elle a des références».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (deux Conseillers s'abstenant) statue favorablement sur ces propositions.

Récépissé préfectoral du 10 juillet 2000.